

Séance du 17 décembre 2019 - 18h00

Délibération N°2019/112

Date de convocation : 03 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Maison Familiale Rurale du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (57 titulaires - 1 suppléant) :

Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Laurent LOIGNON
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Francis STOCLET
Martine THUILLEZ	Alain GOETGHELUCK	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Charles BLANGIS	Laurent COULON	Annie DORLOT
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Marc PLATEAU
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Didier BLEUSE	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE-MAILLY		

Membres excusés (2) :

Marie-Lise MARLIOT, Francis GOURAUD

Membres absents (7) :

Denise LESAGE, Brigitte ROLAND-BEC, Sandrine TRIOUX, Gérard TAISNE, Karine ELOIR, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (8) :

Alexandre BASQUIN à Vincent WAXIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Agnès BERANGER à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLEZ, Janine TOURAINNE à Pascal FOULON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX

Madame Laurence RIBES est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2019/112 : Portant octroi de subventions aux profits d'entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C)

Monsieur le Président expose :

Au titre de sa compétence « Développement Économique » et son partenariat avec la Région Hauts de France, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis a la possibilité d'octroyer aux entreprises de son territoire des aides financières directes sous forme de subventions.

Certaines de ces aides ont pour but de favoriser, simplifier la création d'entreprise (TPE artisanales et commerciales) ainsi que le développement de celles-ci dans l'acquisition de matériel et la réalisation de travaux d'aménagement.

D'autres ont vocation à inciter, faciliter les acquisitions, extensions, constructions et réhabilitations de bâtiments à vocation artisanale ou industrielle.

Vu la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du territoire de la République) n°2015-911 du 7 août 2015,

Vu le code général des collectivités territoriales, dont ses article L1511-2-1 et L1511-3,

Vu le Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017,

Vu la convention de partenariat n°18000030 relative à la participation de la CA2C au financement des aides et des régimes d'aides de la Région Hauts-de-France et son annexe 5 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide à la création d'entreprise et fixant forfaitairement le montant de l'aide à 2 000 € dans les communes de moins de 4 000 habitants et à 1 500 € dans les communes de plus de 4 000 habitants et son annexe 6 concernant le cofinancement du dispositif régional d'aide au développement des TPE fixant le montant de l'aide à 30% des dépenses éligibles HT,

Vu la délibération n°2017/0104 du Conseil Communautaire du 05 octobre 2017, approuvant la convention de partenariat n°18000030 et autorisant le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants,

Vu la délibération n°2018/111 du Conseil Communautaire du 11 décembre 2018 et l'adoption d'un cadre d'intervention de la CA2C concernant l'aide à l'immobilier d'entreprise, indiquant une intervention à hauteur de 15 % des dépenses éligibles avec un plafond d'aide à hauteur de 15 000 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire l'octroi de subventions
d'entreprises du territoire de la CA2C comme indiqué ci-dessous :

REGIME D'AIDE	ENTREPRISES	DIRIGEANTS	PROJETS	DEPENSES ELIGIBLES HT	SUBVENTION POSSIBLES CA2C
Développement	SARL Tendance ZEN Institut de beauté Le Cateau Cambrésis	Mme Martin Mme Kerela	Installée depuis 2012 sur la commune, l'institut de beauté déménage (acquisition d'un bâtiment en centre-ville) et se diversifie en ouvrant en plus un centre de bien être (acquisition de matériel : jacuzzi, sauna)	29.730 €	8.920€
	EURL Les jardins du faubourg Espaces verts Boussières en Cambrésis	M. Leroy	En activité depuis 2004, l'entreprise modernise son matériel, augmente ses rendements et simplifie le travail. Acquisition prévue d'une benne, d'un broyeur, d'un tracteur et d'un chargeur.	16.160 €	4.850 €
	SASU Ligri' 2 conduite Auto-école Le Cateau Cambrésis	M. Marese	Création de la société en 2017 avec l'ouverture d'une auto-école à Ligny en Cambrésis. Ouverture d'un second établissement en 09.19 sur la commune de Le Cateau Cambrésis, aménagement du local, acquisition de mobilier, de logiciel et de matériel informatique.	11.740 €	3.520 €
	El Christine Esthétique Institut de beauté Avesnes les Aubert	Mme Caudron	Installée depuis 2009 sur la commune, l'institut de beauté déménage (acquisition d'un bâtiment) et se diversifie en ouvrant, en plus, un centre de bien être (acquisition de matériel : jacuzzi, sauna)	18.370 €	5.510 €
	Bar-Tabac Vente de Véhicules Béviliers	M. Leduc	Déménagement de l'activité, aménagement de l'espace de vente aux clients. Accès PMR Sécurisation du local	29.845 €	8.950 €

Développement	Filiffloc Impression sur textile Caudry	Mr. Vandercruyssen	Développement de l'activité Acquisition de matériel de production Imprimante numérique, presse automatique, imprimante sublimation,	22.634 €	6.790 €
	Le Ptit Bock Café/Épicerie/Dépôt de pain Briastre	Mme Bernard	Développement de l'activité, création d'une cuisine, offre de restauration rapide type friterie. Acquisition de matériel	1890 €	567 €
Création	Lux Noctis Tattoo Salon de tatouages Caudry	Mme Chatelain M. Gonzalez	Ouverture d'un salon de tatouage, centre-ville de Caudry. Acquisition de matériel et de mobilier. Aménagement du local, travaux, décoration et mise aux normes. Embellissement vitrine et pose d'enseigne.	5.380 €	1.500 €
	NDT Nettoyage de toitures par drones Bertry	M. Bodson	Acquisition d'un drone captrif techniquement équipé pour pulvériser les toitures.	14.500 €	2.000 €
	Esprit de bohème Caudry	Mme Van Esler	Ouverture d'une boutique de vente de prêt à porter et d'accessoires de mode Acquisition de mobilier et de matériel informatique. Travaux d'aménagement.	4.540 €	1.500 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



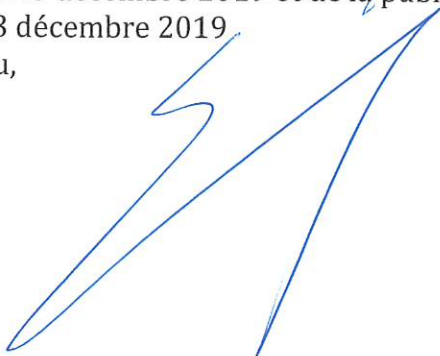
ID : 059-200030633-20191217-2019_112-DE

Création	SAS Saint Mathieu Le Cateau Cambésis	M. Fricher M. Pernet	Reprise du bar « le saint Mathieu » en centre-ville de Le Cateau Cambésis Travaux d'aménagement, acquisition de matériel audio-visuel, rachat du mobilier et du matériel.	19.290 €	1.500 €
	Café-Tabac-Epicerie Elincourt	Mme Altroy	Reprise du seul commerce du village Café-Tabac-FDJ-Epicerie-Dépôt de pain Travaux de rafraîchissement – Acquisition de matériel	4.500 €	2.000 €
Immobilier	FRATECO SAS Caulery	M. Leriche	Entreprise de fabrication de feutres non-tissés aiguilletés en difficulté. Vente de l'entreprise à de nouveaux repreneurs, sauvegarde de l'activité et des 6 emplois. Acquisition de l'immobilier.	120.000 €	12.000 €
TOTAL				57.607 €	
CUMUL 2019				193.542 €	

ADOPTE A L'UNANIMITE

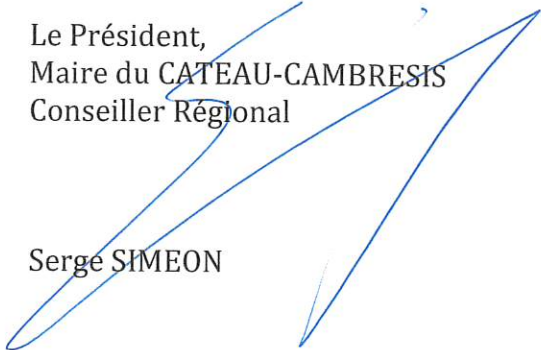
Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 059-200030633-20191217-2019_112-DE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 décembre 2019 et de la publication le
23 décembre 2019.
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 décembre 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.